

Le Chesnay, le 21 juin 2011



Division des Elèves  
et des Etablissements  
DEET-2  
Appui et conseil aux écoles  
n° 2010-2011 / 18

Affaire suivie par  
Christine LACHWA

Téléphone  
01.39.23.61.80

Télécopie  
01.39.23.61.92

Mél  
ce.ia78.deet2  
@ac-versailles.fr

Centre Commercial Parly2  
78154 Le Chesnay cedex

**Objet : Calendrier départemental de l'année scolaire 2011-2012**

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, le principe d'une date unique de report des cours du vendredi suivant le jeudi de l'Ascension a été expérimenté pour la première fois dans le département. Ce choix avait recueilli l'assentiment préalable de l'ensemble des partenaires de l'école et sa mise en œuvre n'a pas soulevé de difficultés particulières dans les écoles du département, du fait notamment qu'elle a été préparée et annoncée avant même le début de l'année scolaire concernée.

Il a donc paru souhaitable de reconduire ce dispositif pour l'année scolaire 2011-2012. Après consultation des représentants des personnels enseignants, des représentants des fédérations de parents d'élèves et des collectivités territoriales et après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN), j'ai décidé que **les cours du vendredi 18 mai 2012 seront reportés au mercredi 9 mai 2012 (toute la journée)**.

En conséquence, le calendrier national de l'année scolaire 2011-2012 est modifié, pour les écoles maternelles et élémentaires publiques des Yvelines, par l'arrêté du 21 juin 2011, que vous trouverez en pièce jointe. Mesdames et Messieurs les maires du département ont été informés par mes services de cette décision.

Il vous appartient à présent de veiller à la pleine information des enseignants et des familles avant la fin de l'année scolaire en cours, ainsi qu'à la rentrée prochaine, par tous les moyens jugés utiles (mot dans le carnet de correspondance, affichage...). Le calendrier départemental devra notamment être rappelé lors de la réunion d'information destinée aux parents d'élèves en début d'année.

	Rectorat		Et. Privés
	I.A.		CFA
X	IEN 1 deg	X	ERPD
	CT - CM		CIO
	Chefs Div.		IUFM
	Chefs Serv.		SIEC
X	Ecoles		IEN - IIO
	Collèges		IEN - ET
	Lycées		DRONISEP
	Lyc.Prof.		
Autre :			

**Nature du document :**

- nouveau  
 modifié  
 reconduit

**Le présent document**

**comporte :**

circulaire (1 page) : 1  
annexe (2 pages) : 1  
Total (3 pages) : 2

L'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale

Jean-Michel COGNARD

